

Modification No 003 émise pour modifier l'invitation susmentionné comme suit :

La présente modification compte deux parties. La partie A vise à publier des renseignements liés à la conférence des offrants et aux demandes de renseignements de la part des offrants éventuels. La partie B vise à modifier l'invitation à soumissionner, comme il est précisé.

PARTIE A : Conférence des offrants

I. Sommaire de la conférence des offrants, 30 octobre, de 13 h à 14 h 15

Mot de bienvenue – présentations

Présents

Name	Company/Department
Laura Muller	Services publics et approvisionnement Canada
Kelsey Locke	Services publics et approvisionnement Canada
Chris Morton	Services publics et approvisionnement Canada
Celeine D'Amour	La ministère de la Défense nationale
Keith Incitti	La ministère de la Défense nationale
Cheryle McLaren	Service correctionnel Canada
Colleen Peterson	Sysco Canada
Mike Verzyl	Sysco Canada
Glenn Miskulin	B&C Food Distributors
Louis Welch	Gordon Food Services
Katrina Colley	Albion Fisheries
Eppy Rappaport	Omnitsky Kosher
Richard Aspden	Islands West
Jack Mandleman	Red Ribbon Meats
John Bruch	Bimbo Canada Foodservice
Rick Pagan	Arthur Rogers & Associates Inc.
Andrew Watson	Arthur Rogers & Associates Inc.
Johanne Campbell	Arthur Rogers & Associates Inc.

Order du jour: demande de soumissions Parties 1 - 7, Annexe A, Annexe B, et Annexe C

Une modification de l'invitation à soumissionner établissant la clôture de l'invitation à soumissionner au 27 novembre.

À moins que des précisions soient requises ou que des questions soient soulevées, les sections figurant dans chaque partie ne seront pas traitées.

1.2 Sommaire

Veuillez noter que l'utilisation des offres à commandes découlant de la présente invitation à soumissionner ne sera pas obligatoire; toutefois, leur utilisation permet de réaliser des économies d'échelle.

Partie 2 – Instructions a l'intention des offrants

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

On encourage vivement les offrants à consulter les instructions uniformisées de 2006, car l'une des mises à jour est la possibilité d'utiliser Connexion postal. Le service permet aux offrants de présenter leurs offres en ligne. Les directives figurent dans les instructions uniformisées.

2.2 Présentation des offres

Si vous avez des problèmes avec Postel, les employés de notre Module de réception des soumissions seront ravis de vous aider. Veuillez utiliser l'adresse courriel fournie.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

En fonction de la date de clôture actuelle de l'invitation à soumissionner, le vendredi 16 novembre est la dernière journée pour poser des questions. Veuillez poser vos questions dès que possible, afin de nous éviter de reporter la date de clôture de l'invitation à soumissionner.

Connexe : 2.5 Améliorations apportées au besoin pendant la demande de soumissions

Conformément à la présente clause, SPAC accepte de recevoir les rétroactions des offrants concernant les moyens d'améliorer l'EDT ou l'annexe B.

Partie 3 – Instructions pour la préparation des offres

Aucun commentaire ou question pour cette section.

Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection

4.2 Méthode de sélection – Multiple Items: sera traité dans le cadre de la discussion au sujet de l'annexe C.

Partie 5 – Attestations et renseignements supplémentaires

Aucun commentaire ou question pour cette section.

Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances

Aucun commentaire ou question pour cette section.

Partie 7 – Offre à commandes et clauses du contrat subséquent

La présente section compte deux parties : A : section liée aux clauses s'appliquant à l'offre à commandes, dans son ensemble; B : section liée aux clauses propres à chaque commande (c.-à-d., le contrat).

Au sujet de la sécurité : veuillez vous reporter aux modifications apportées à la présente section, figurant plus loin dans le présent document.

Il est vivement recommandé d'examiner la section 7.3.1 dans laquelle figurent les Conditions générales liées à l'offre à commandes.

7.4 Durée de l'offre à commandes

Les offres à commandes sont publiées pour une période de 12 mois, conformément à la directive de la Stratégie nationale d'approvisionnement en aliments et en boissons. Toutefois, une disposition prévoit la prolongation de l'offre à commandes pour une période supplémentaire de trois mois.

Aucun commentaire ou question pour cette section B Clauses du contrat subséquent

Annexe A – Énoncé des besoins

A3. Zones de livraison

La zone 2 comprend des points de livraison supplémentaires, par rapport à l'offre à commandes précédente, en raison de l'intégration du SCC. La vallée du Bas-Fraser connue sous le nom de Lower Mainland s'étend jusqu'à Hope.

L'EDT comprend une disposition visant le prolongement de la zone 2 jusqu'à Prince-Rupert et le prolongement de la zone 1 jusqu'à Port Hardy. Si un fournisseur n'est pas en mesure de livrer les produits jusque dans ces secteurs, il peut tout de même présenter une offre. Cela lui offre la possibilité de mener des activités supplémentaires dans les deux secteurs.

A4.Exigences liées au service de livraison

Veillez noter que des exigences de livraison précises figureront dans chaque commande, ces exigences demeureront conformes à la portée des travaux. La valeur minimale des commandes est de 100 \$: les commandes dont la valeur est inférieure à 100 \$ peuvent être visées par des frais d'expédition supplémentaires; ces frais feront l'objet d'un examen, au cas par cas.

Frais de recyclage : si des frais de recyclage sont liés aux articles, ils doivent figurer dans le prix. (Ils ne doivent pas être indiqués séparément.)

Le SCC utilise un système semblable, appelé, FSIM, soit un « système de contrôle pour l'achat et la réception des stocks ». Le SCC a un menu hebdomadaire qui se répète chaque semaine, pendant toute l'année, à l'échelle nationale. Le SCC commande les produits en fonction du meilleur rapport qualité-prix.

A5. Actualisation des prix

1) Mise à jour de la liste de prix

Dans le cadre de la soumission, en fonction de la catégorie visée par la soumission, des fréquences de renouvellement des prix correspondent à chaque catégorie d'aliments. Par exemple, si vous recevez une offre à commandes pour la catégorie Protéines fraîches, vous pouvez renouveler le prix chaque mois (au plus tard le 15 de chaque mois). On comparera le prix aux prix présentés par les titulaires de l'offre à commandes pour la catégorie. On attribue aux offrants des postes individuels pour chaque période de renouvellement selon le prix le plus bas.

Veillez noter que pour la catégorie Pain et produits de boulangerie-pâtisserie, le prix figurant dans l'offre initiale demeure valide pendant toute la durée de l'offre à commandes, soit 12 mois. Aucun renouvellement des prix ne sera effectué.

La période de renouvellement pour les catégories Œufs et Produits laitiers est de trois mois, mais si d'importantes variations de prix se produisent entre deux périodes de renouvellement, le titulaire de l'offre à commandes peut présenter une demande de révision de prix au responsable de l'offre à commande. Ces demandes seront examinées au cas par cas.

Annexe B

Commentaires généraux :

Dans la colonne « Requested Description/Specific pack size » : si la taille précise de l'emballage n'est pas indiquée, l'offrant peut proposer un emballage. Si la taille est indiquée, le produit doit être fourni dans cette taille.

La colonne « Estimated Annual Usage » peut être jugée quelque peu arbitraire, car l'utilisation n'est pas liée à un emballage précis pour la plupart des articles.

De nombreuses cellules sont verrouillées pour éviter qu'on en modifie le contenu.

Les cellules dont le fond est en couleur sont verrouillées et ne peuvent pas être modifiées. L'offrant doit remplir les cellules dont le fond est blanc.

Les calculs utilisent trois décimales.

SPAC a décidé d'établir une distinction entre l'établissement du prix utilisé uniquement par SPAC, aux fins d'évaluation, et l'établissement du prix utilisé par nos clients, aux fins de commande. Cela a mené à la création de l'en-tête « UNIT PRICES FOR EVALUATION » et « ORDERING – Prices and Information ».

SPAC évaluera l'établissement du prix unitaire, en unités de mesure métrique. Toutefois, l'offrant peut indiquer la taille des emballages en unités de mesure anglo-saxonne ou en unités métriques. Un calcul intégré convertit les unités.

Pour l'exemple 1 du tofu : numéro 1.

Comme la cellule « Requested description/specific pack size » est vide, l'offrant peut proposer une taille}.

Si le prix unitaire est 1 x 1 kg de tofu pour 3,67 \$, si une boîte compte six unités, chaque unité pèse 1 kg. La feuille de calcul accepte automatiquement la mesure unitaire en kilogramme, ainsi que les chiffres saisis sous « Number of Units per case » et « Weight or Volume per unit » ainsi que la valeur « Item measurement unit » pour calculer le prix de commande. C'est ce prix que le client voit et utilise lorsqu'il passe une commande.

Un facteur de conversion permet de calculer automatiquement le prix de 6 lb de tofu; si le prix de 1 kg de tofu est de 3,67, le total s'élève à 9,988 \$.

Veuillez noter que de nombreux postes individuels semblent être des doublons. Cela est dû au fait que les besoins des utilisateurs diffèrent : « meilleur rapport qualité-prix » (générique) par rapport à première qualité/produit de marque. Ainsi, l'offrant peut proposer des produits de différentes tailles et qualités. Veuillez lire les descriptions des critères obligatoires.

Annexe C : exemple de méthode d'attribution selon le plus bas prix

Il s'agit d'un processus de sélection utilisé par SPAC à la suite de l'évaluation de tous les prix unitaires dans toutes les catégories. On évalue les catégories de manière indépendante, car la sélection et la publication d'un maximum de trois offres à commandes par catégorie reposent sur les catégories. Par exemple, votre offre pour le pain et les produits de boulangerie-pâtisserie n'a aucune incidence sur les produits laitiers.

Pour chaque catégorie, chaque ligne est évaluée. SPAC détermine quel offrant propose le prix unitaire le plus bas pour le poste individuel visé.

Lorsque cet élément est établi, SPAC évalue la meilleure manière d'attribuer l'offre à commandes. Il existe deux méthodes : une méthode reposant sur le poste individuel et la méthode du panier. Les deux méthodes comportent un fardeau administratif : toutefois, la méthode la moins lourde est la méthode du panier, car une seule offre à commandes est attribuée pour la catégorie visée.

L'exemple suivant illustre le processus : Le total figurant dans la dernière colonne indique le prix le moins élevé à l'échelle de tous les offrants et de tous les articles : 19 872,50 \$. Ce chiffre représente le coût total le plus bas par poste individuel.

Les totaux indiqués pour chacun des offrants, les entreprises A, B et C, représentent le total pour chaque offrant, en fonction de la méthode du panier.

Veillez noter que le total le plus bas est celui de l'entreprise C, soit 21 635,00 \$.

Ensuite, SPAC calcule les économies administratives. Le calcul repose sur le total le plus faible du poste individuel (19 872,50 \$ x 0,05) = 993,63 \$. On estime que le fardeau administratif valable maximal est de 5 %.

Pour attribuer le panier, le prix le plus bas ne doit pas dépasser 20 866,13 \$ (c.-à-d., 19 872,50 + 993,63). Comme le total du panier d'aucune entreprise n'est inférieur à ce montant, l'offre à commandes sera attribuée en fonction des postes individuels.

Ainsi, l'offrant qui *propose le prix unitaire le plus bas pour le plus grand nombre de postes individuels* se verra attribuer une offre à commandes pour la catégorie visée. Ensuite, l'offrant qui propose le deuxième prix unitaire le plus bas pour le plus grand nombre de postes individuels pourrait également se voir attribuer une offre à commandes pour la catégorie visée. Enfin, l'offrant qui propose le troisième prix unitaire le plus bas pour le plus grand nombre de postes individuels pourrait également se voir attribuer une offre à commandes pour la catégorie visée.

Aucune question et aucun commentaire sur l'annexe D ou E.

Mot de la fin

II. Questions découlant de la conférence des offrants

1	L'utilisateur peut-il commander des articles qui n'ont pas été retenus pour la dernière période de renouvellement?	La valeur des articles divers figurant dans la commande peut atteindre 25 % de la valeur totale de la commande.
2	Quelle est la durée de l'offre à commandes attribuée?	Douze mois, avec une prolongation facultative de trois mois. Veuillez noter qu'il existe des périodes de renouvellement propres à chaque catégorie, conformément à l'annexe A.
3	Si nous pouvons effectuer la livraison à Port Hardy et à Prince-Rupert au moyen d'un transporteur tiers, moyennant des frais supplémentaires, pouvons-nous être remboursés?	Oui. Les offrants pourraient obtenir le remboursement des frais de livraison supplémentaires. Au cas par cas.
4	À titre de nouveau client, le SCC doit-il utiliser les offres à commandes?	Aucun utilisateur n'est tenu d'utiliser l'offre à commandes, à n'importe quel moment. À la suite de l'attribution d'une offre à commandes, l'État n'est pas tenu de commander quoi que ce soit.
5	Les fruits et les légumes en conserve ou ensachés figurent-ils dans la catégorie des produits alimentaires?	Oui. Veuillez consulter la section des produits alimentaires de l'annexe B.
6	Nous présentons une soumission pour les fruits et les légumes en conserve et nous présentons une mise à jour trimestrielle. S'agit-il d'un prix annuel?	Non. Veuillez consulter les périodes de renouvellement des prix figurant dans l'annexe A.

7	Si on m'attribue une offre à commandes, comment dois-je procéder pour créer un compte avec un utilisateur?	SPAC et l'utilisateur visé travailleront avec l'offrant pour créer des numéros de compte pour les sites, les guides de facturation, etc.
8	Unitrak établit-il la distinction entre un article « attribué » et un article « divers »?	Non. Cela est établi manuellement.
9	En ce qui concerne les renouvellements de prix, la commande peut-elle être attribuée à un offrant secondaire?	Non. Un seul prix est publié par poste individuel. C'est-à-dire que la commande n'est attribuée qu'à l'offrant principal.
10	Appartient-il à l'offrant de recenser les articles retenus en ce qui concerne la facturation?	Non.
11	Si nous ne retenons pas certains articles, et si le client commande ces articles dans le cadre d'une commande, devons-nous respecter les prix présentés au moment du renouvellement de la proposition?	Non.
12	Il peut être difficile de déterminer si le bœuf est pleinement canadien. Quelle est la définition?	Le bœuf doit être certifié en tant que bœuf canadien par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le bœuf désigné comme étant australien ne sera pas accepté.
13	Le SCC a un menu cyclique hebdomadaire : quelle est l'incidence sur les processus de commande?	En général, le SCC passe la commande une semaine à l'avance. C'est-à-dire, la commande pour le menu de la semaine 4 est passée au cours de la semaine 3.
14	Que se passe-t-il si nous présentons une soumission en poids de capture, car nous ne pouvons pas vendre cet article au prix à la caisse?	Le prix d'évaluation sera utilisé comme prix de commande pour tous les articles désignés « poids de capture ». Les offrants doivent préciser que l'article est désigné « poids de capture » dans la colonne « Catchweight ».
15	Les commandes spéciales doivent-elles être indiquées à un endroit précis?	Oui. Si un article figure dans une commande spéciale, vous devez l'indiquer sous « Additional Comments », pour le poste individuel visé.
16	Je fournis des articles casher spécialisés. Existe-t-il des articles casher dans les viandes casher?	Non. La présente offre à commande ne vise pas les viandes casher, mais elle compte des articles casher.
17	Les renouvellements de prix doivent-ils être présentés au plus tard le 15 de chaque mois?	Oui. SPAC a beaucoup à faire pour publier les prix dans notre intranet. Cela tient compte de la modification.

18	Comment évalue-t-on le formulaire pour présenter les prix?	Sur la page de l'invitation à soumissionner du site achatsetventes.gc.ca , sous « Pièces jointes » : https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-VIC-254-7603
19	Le bœuf canadien doit-il être de catégorie A, AA ou AAA?	Veillez vous reporter aux critères obligatoires précis. Si la catégorie n'est pas indiquée, le produit proposé est laissé à la discrétion de l'offrant.
20	Un offrant est-il tenu de présenter une soumission pour un nombre minimal d'articles par catégorie?	Non. Toutefois, conformément aux critères de sélection, si l'offrant A présente une offre pour cinq articles parmi 500, il ne sera pas aussi concurrentiel que l'offrant B qui présente une offre pour 200 articles parmi 500.
21	Les lignes 5 et 9 sont-elles identiques?	Non. Veuillez vous reporter aux critères obligatoires. L'une est « bœuf canadien ». L'autre pourrait être mélange porc et bœuf ou un mélange semblable.
22	Les lignes 10 et 12 sont-elles identiques?	Non. Veuillez vous reporter aux critères obligatoires. L'une est « tranché ».
23	Les lignes 44 et 51 sont-elles identiques?	Non. Veuillez vous reporter aux critères obligatoires. L'une est « halal ».
24	Quelles tailles sont requises pour les lignes 106, 107 et 108?	Comme aucune taille n'est précisée, l'offrant doit proposer les tailles. Si l'offrant peut couper la viande, il doit l'indiquer sous « Additional Comments ».
25	Les lignes 173 et 174 « salmon loin » sont-elles identiques?	Non. Veuillez vous reporter aux critères obligatoires.
26	Qu'est-ce qui est indiqué à la ligne 184?	Il s'agit de goberge à saveur de crabe.
27	Les lignes 199, 200 et 201 sont-elles identiques?	Non. Veuillez vous reporter aux critères obligatoires.
28	Aux lignes 266 et 267, parle-t-on de hamburgers (avec additifs) ou de boulettes (sans additifs)?	Il s'agit d'un hamburger avec bœuf, assaisonnements, chapelure, etc.
29	Ligne 273 – Beef flat (morceau d'épaule de bœuf ou extérieur (bas) d'épaule de bœuf?	Extérieur (bas) d'épaule de bœuf.

30	Pourquoi les estimations liées à la zone 1 (île de Vancouver) ont-elles diminué par rapport à l'année précédente, et pourquoi celles de la zone 2 (vallée du Bas-Fraser connue sous le nom de Lower Mainland) ont-elles augmenté?	En ce qui concerne la zone 2 : il y a un nouvel utilisateur, Service correctionnel du Canada (SCC), dans la vallée du Bas-Fraser connue sous le nom de Lower Mainland. Cet utilisateur compte plusieurs installations représentant une augmentation importante. En ce qui concerne la zone 1 : SPAC tente de fournir des chiffres plus précis en fonction de l'utilisation de l'an dernier.
----	---	---

PARTIE B) Modifier la demande de soumissions comme suit :

I. Annexe B

Voici un résumé des modifications apportées à l'annexe B.

- Les colonnes A à D ne sont plus verrouillées, conformément à la demande des offrants.
- Ajout d'une colonne permettant aux offrants d'indiquer s'il s'agit du poids de capture.

SUPPRIMER : dans son intégralité.

INSÉRER : la feuille de calcul modifiée (reportez-vous à la pièce jointe Excel distincte).

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner restent inchangées